



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue le 8 juillet 2019, à 19 h 32, à la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Madame la mairesse, Thérèse Francoeur préside cette séance et les conseillers suivants **sont présents**, tous formant quorum :

Monsieur Éric Provencher – conseiller siège n° 1
Monsieur Christian Girardin – conseiller siège n° 4
Madame Suzanne Dandurand – conseillère siège n° 5
Monsieur Jean-François De Plaen – conseiller siège n° 6

sont absents, messieurs Douglas Beard – conseiller siège n° 2
Simon Lauzière – conseiller siège n° 3

est également présente :

Madame Carole Pigeon, agissant à titre de secrétaire Ad hoc de la séance;
Nommée;
Sur proposition de monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyée par monsieur SUZANNE DANDURAND

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte à 19 h 32.

219-07-2019 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal attestent avoir reçu tous les documents inhérents à la présente séance 72 heures avant la tenue de celle-ci, tel que prévu par la loi;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame SUZANNE DANDURAND
Appuyée par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1 Ouverture de la séance

2 Adoption de l'ordre du jour

3 Adoption des procès-verbaux

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 mai 2019
- 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2019
- 3.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2019



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

4 Communiqués et correspondance

5 Administration et finances

- 5,1 Présentation et adoption des comptes et des revenus pour juin 2019
- 5,2 Dépôt - Activités de fonctionnement à des fins fiscales
- 5,3 Projet - Communautés bleues
- 5,4 Motion -guide d'élaboration d'une procédure portant sur les mesures d'urgences
- 5,5 Dépôt des états financiers au 31 décembre 2018
- 5,6 Embauche au poste directrice générale – secrétaire trésorière par intérim
- 5,7 OHD - Contribution prévisionnelle 2019
- 5,8 Remboursement - Financement temporaire
- 5,9 Délégation de pouvoir de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim au registraire des entreprises
- 5,10 Délégation de signature de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à la Caisse Desjardins
- 5,11 Délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim au Ministère des affaires municipales et de l'habitation du Québec (MAMH)
- 5,12 Délégation de pouvoir de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim au gouvernement provincial du Québec
- 5,13 Délégation de pouvoir de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim au gouvernement fédéral du Canada
- 5,14 Délégation de pouvoir de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim / administration et gestion
- 5,15 Délégation de pouvoir de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim / accès à l'information
- 5,16 Délégation de signature de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim carte Visa Desjardins

6 Sécurité publique

- 6,1 Rapport du Service des incendies

7 Travaux publics

- 7,1 Rapport du directeur des travaux publics
- 7,2 Adjudication de contrat - Rechargement chemins municipaux 2019
- 7,3 Demande de travaux - Rue Noël
- 7,4 Parc-en-Ciel - Toilettes
- 7,5 Carrefour St-Félix - Bordures de protection

8 Hygiène du milieu

- 8,1 Rapport mensuel d'enfouissement VS recyclage
- 8,2 Impression de l'autocollant pour composteurs domestiques

9 Aménagement et urbanisme

- 9,1 Rapport d'activités de juin 2019 - Inspection en bâtiment et environnement

10 Loisirs et culture

- 10,1 Rapport d'activités de juin 2019 - Camp de jour
- 10,2 Rapport d'activités de juin 2019 - Bibliothèque
- 10,3 Salles multifonctionnelles - Carrefour St-Félix
- 10,4 Feux d'artifices - Tournoi de balle annuel
- 10,5 Réservation - Terrain de balle (tournoi amical août)
- 10,6 Prêt d'un espace - La Guignolée
- 10,7 Embauche de personnel - Jeux d'eau

11 Sujets divers

- 11,1 Pancartes des Fleurons du Québec



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

12 Rapport des élus

13 Période de questions

14 Levée de la séance

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

220-07-2019 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 MAI 2019

Sur proposition de madame SUZANNE DANDURAND
Appuyée par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 mai 2019, avec modifications telles que présenté.

ADOPTÉE

221-07-2019 3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2019

Sur proposition de monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyée par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2019, avec modifications telles que présenté.

ADOPTÉE

222-07-2019 3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2019

Sur proposition de monsieur ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2019, avec modifications telles que présenté.

ADOPTÉE

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

Un tableau des correspondances reçues durant le mois de juin 2019 est remis à chacun des élus.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

223-07-2019 5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR JUIN 2019

Sur proposition de madame SUZANNE DANDURAND
Appuyée par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE ce conseil adopte le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois de juin 2019, soumis par la directrice générale et secrétaire-trésorier adjoint et que ce dernier soit autorisé à payer lesdites dépenses.

Les revenus et les dépenses sont :

Du 1^{er} au 30 juin 2019	
<u>Revenus</u>	<u>265 145,30 \$</u>
Taxes 2017	2 486,57 \$
Taxes 2018-2019	238 725,22 \$
Intérêts reçus	3 762,26 \$
Protection incendie	15 641,35 \$
Vente épinglettes	19,50 \$
Location de salle	300,00 \$
Permis et dérogation	290,00 \$
Revenus de photocopies et télécopies	10,40 \$
Revenus camp de jour	3 410,00 \$
Dons - Carrefour St-Félix	500,00 \$
<u>Dépenses</u>	<u>221 245,16 \$</u>
Rémunération régulière	41 937,37 \$
Rémunération incendie	6 711,00 \$
Factures incompressibles (déjà payées)	30 711,41 \$
Factures à payer	141 885,38 \$

ADOPTÉE

224-07-2019 5.2 DÉPÔT – ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES POUR JUIN 2019

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim remet à la table du Conseil municipal le rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales pour la période du mois de juin 2019. La mairesse dépose ledit rapport séance tenante.

225-07-2019 5.3 PROJET – COMMUNAUTÉS BLEUES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey souhaite obtenir la certification « Communauté Bleue » du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey veut s'engager à reconnaître le droit humain à l'eau et aux services d'assainissement, promouvoir des services d'eau potable et d'eaux usées financés, détenus et exploités par le secteur public et éliminer la vente d'eau embouteillée dans les édifices publics et lors des événements municipaux;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame SUZANNE DANDURAND

Appuyée par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QU'une demande soit déposée auprès de : Eau Secours, afin que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey obtienne la certification de « Communauté Bleue » du Québec.

ADOPTÉE

226-07-2019 5.4

MOTION – RÉGLEMENT #613 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

ATTENDU que tout autre règlement visant la gestion contractuelle est abrogé et remplacé par celui-ci ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté sa première Politique de gestion contractuelle en janvier 2010 ;

CONSIDÉRANT QUE la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs (L.Q. 2017 c.13) a été sanctionnée le 16 juin 2017 et que certaines de ses dispositions sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE des mesures additionnelles doivent être prévues dans un règlement portant sur la gestion contractuelle afin que la municipalité puisse exercer la faculté de donner des contrats de gré à gré tout en favorisant la rotation des fournisseurs ;

CONSIDÉRANT QUE des règles doivent également être mises en place pour la passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$ mais inférieurs au seuil d'appel d'offres public fixé par règlement ministériel, ces règles pouvant varier selon des catégories de contrat déterminées ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 278 de cette loi prévoit aussi que la Politique des gestions contractuelle en vigueur est réputée être un règlement sur la gestion contractuelle, si aucun autre règlement n'est adopté à ce sujet ;

CONSIDÉRANT QU'il est de l'avis de ce Conseil de mettre en place un règlement sur la gestion contractuelle tenant compte des nouvelles règles applicables depuis le 1^{er} janvier 2019 ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion est déposé en ce jour ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame SUZANNE DANDURAND

Appuyée par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, dépose à la réception ledit règlement pour consultation ;

QUE ledit règlement soit adopté lors de la prochaine séance du conseil le 12 août 2019 et lut par madame Suzanne Dandurand, conseillère au siège numéro 5.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

227-07-2019 5.5 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018

ATTENDU que la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, dépose le rapport financier pour l'année financière 2018, ainsi que le rapport de l'auditeur;

CONSIDÉRANT QU'un résumé du rapport de l'auditeur, préparé par la firme FBL S.E.N.C.R.L., traitant des résultats financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 est déposé devant conseil;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de madame SUZANNE DANDURAND
Appuyée par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les revenus présentés sont de 2 533 368 \$, les dépenses présentées sont de 2 408 990 \$ et la conciliation à des fins fiscales est de 80 027 \$ laissant ainsi un surplus de 204 405 \$.

ADOPTÉE

228-07-2019 5.6 EMBAUCHE AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRETÉAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM

ATTENDU que la directrice générale, madame Martine Bernier, est absente pour une période indéterminée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire embaucher madame Carole Pigeon pour occuper les fonctions de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim durant l'absence de madame Bernier;

CONSIDÉRANT QUE madame Carole Pigeon accepte d'occuper le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim;

CONSIDÉRANT QUE les parties désirent consigner dans un contrat les conditions de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyée par monsieur ÉRIC PROVENCHER
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité embauche madame Carole Pigeon à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, rétroactivement au 2 juillet 2019 et ce pendant l'absence de madame Bernier;

QU'un contrat de travail temporaire à durée déterminée soit conclu entre madame Pigeon et la Municipalité;

QU'une période de probation de six (6) mois soit prévue à son contrat de travail temporaire;

QUE la mairesse, madame Thérèse Francoeur, et les membres du Comité des ressources humaines, madame Suzanne Dandurand et monsieur Jean-François de Plaen, soient autorisés à signer le contrat de travail de madame Carole Pigeon.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

229-07-2019 5.7 OHD – CONTRIBUTION PRÉVISIONNELLE 2019

CONSIDÉRANT QUE selon le rapport d'approbation du budget prévisionnel 2019, approuvé par la Société d'habitation du Québec (SHQ) le 7 février dernier, l'acompte prévisionnel à payer pour 2019 pour la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est d'un montant de 6 544 \$;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la contribution finale et réelle sera confirmé et ajusté uniquement au moment de l'approbation des états financiers 2019, par la SHQ;

CONSIDÉRANT QU'actuellement la SHQ traite les états financiers 2016 et qu'il y a possibilité qu'elle procède à une révision desdits budgets, auquel cas l'acompte provisionnel devra être ajusté en conséquence ;

CONSIDÉRANT QUE le solde à payer quant à la contribution prévisionnelle selon le budget 2018 est de 0 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur ÉRIC PROVENCHER

Appuyée par madame SUZANNE DANDURAND

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorise un versement de 6 544 \$ et que la mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim soient autorisées à en faire le paiement.

ADOPTÉE

230-07-2019 5.8 REMBOURSEMENT - FINANCEMENT TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un emprunt temporaire d'une somme de 994 530 \$ en novembre 2018 en raison de subventions à recevoir;

CONSIDÉRANT QUE les sommes ont été reçues depuis et que ce prêt a été remboursé en partie;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Appuyée par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey soit autorisée à procéder au remboursement total du financement temporaire, nommé PR-2, au montant de 399 999.99 \$, ainsi qu'au remboursement des frais de fermeture s'y rapportant, au montant de 292.34 \$.

QUE le conseil municipal autorise la mairesse, madame Thérèse Francoeur ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Carole Pigeon, à signer conjointement, pour et au nom de la municipalité, tous les documents se référant à ce remboursement.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

**231-07-2019 5.9 DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM AU REGISTRAIRE DES
ENTREPRISES DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT l'embauche de madame Carole Pigeon au titre de directrice générale et secrétaire trésorière par intérim pour la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey depuis le 2 juillet 2019;

CONSIDÉRANT les obligations qui sont de la responsabilité reliée au poste occupé par madame Pigeon ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Appuyée par madame SUZANNE DANDURAND

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE ce conseil autorise madame Carole Pigeon, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à représenter dans ses fonctions la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et lui accorde tous les droits nécessaires au fonctionnement de celle-ci dans l'administration au niveau du registraire des entreprises du Québec.

ADOPTÉE

**232-07-2019 5.10 DÉLÉGATION DE SIGNATURE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM À LA CAISSE DES JARDINS**

CONSIDÉRANT l'embauche de madame Carole Pigeon au titre de directrice générale et secrétaire trésorière par intérim pour la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey depuis le 2 juillet 2019;

CONSIDÉRANT les obligations reliées à la responsabilité du poste occupé par madame Pigeon;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

Appuyée par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE ce Conseil autorise madame Carole Pigeon, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à signer et transiger au nom de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, à tous les comptes appartenant à ladite Municipalité et à effectuer toutes transactions nécessaires à une bonne gestion;

QUE la demande s'appuie au numéro de compte suivant : 10042-300493

ET à tous les prêts concernant les activités de la Municipalité.

ADOPTÉE

**233-07-2019 5.11 DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM AU MINISTÈRE DES
AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION DU QUÉBEC (MAMH)**

CONSIDÉRANT l'embauche de madame Carole Pigeon au titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim pour la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey depuis le 2 juillet 2019;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

CONSIDÉRANT les obligations qui sont de la responsabilité reliée au poste occupé par madame Pigeon ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyée par madame SUZANNE DANDURAND
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE ce conseil autorise madame Carole Pigeon, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière, à agir pour et au nom de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et lui accorde tous les droits nécessaires au fonctionnement de celle-ci dans l'administration du ministère et l'autorise à faire les transactions au niveau de tout ce qui concerne le MAMH ;

QUE les accès au SESAM, TECQ, PERI, COMPENSATION DE TAXE, etc., que gouverne le MAMH lui soient accordés.

ADOPTÉE

234-07-2019 5.12 DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT l'embauche de madame Carole Pigeon au titre de directrice générale et secrétaire trésorière par intérim pour la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey depuis le 2 juillet 2019;

CONSIDÉRANT les obligations qui sont de la responsabilité reliée au poste occupé par madame Pigeon ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par madame SUZANNE DANDURAND
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE ce Conseil autorise madame Carole Pigeon, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à représenter dans ses fonctions la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et lui accorde tous les droits nécessaires au fonctionnement de celle-ci dans l'administration au niveau de la gestion des déclarations fiscales, taxes, ARC et tous autres programmes ou services qui concernent le gouvernement provincial du Québec.

ADOPTÉE

235-07-2019 5.13 DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DU CANADA

CONSIDÉRANT l'embauche de madame Carole Pigeon au titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim pour la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey depuis le 2 juillet 2019;

CONSIDÉRANT les obligations qui sont de la responsabilité reliée au poste occupé par madame Pigeon;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyée par madame SUZANNE DANDURAND
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE ce Conseil autorise madame Carole Pigeon, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à représenter dans ses fonctions la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et lui accorde tous les droits nécessaires au fonctionnement de celle-ci dans l'administration au niveau de la gestion des déclarations fiscales, taxes et tous autres programmes ou services qui concernent le gouvernement du Canada.

ADOPTÉE

236-07-2019 5.14 **DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM / ADMINISTRATION ET GESTION**

CONSIDÉRANT l'embauche de madame Carole Pigeon au titre de directrice générale et secrétaire trésorière par intérim pour la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey depuis le 2 juillet 2019;

CONSIDÉRANT les obligations qui sont de la responsabilité reliée au poste occupé par madame Pigeon;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame SUZANNE DANDURAND

Appuyée par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE ce Conseil autorise madame Carole Pigeon, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à représenter dans ses fonctions la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et lui accorde tous les droits nécessaires au fonctionnement de celle-ci dans l'administration et la gestion de celle-ci.

ADOPTÉE

237-07-2019 5.15 **DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM / ACCÈS À L'INFORMATION**

CONSIDÉRANT l'embauche de madame Carole Pigeon au titre de directrice générale et secrétaire trésorière par intérim pour la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey depuis le 2 juillet 2019;

CONSIDÉRANT les obligations qui sont de la responsabilité reliée au poste occupé par madame Pigeon;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

Appuyée par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE ce Conseil autorise madame Carole Pigeon, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à représenter dans ses fonctions la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et lui accorde le droit d'appliquer la loi sur l'accès à l'information et en informer les autorités concernées.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

**238-07-2019 5.16 DÉLÉGATION DE SIGNATURE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM CARTE DE CRÉDIT VISA
DESJARDINS**

CONSIDÉRANT l'embauche de madame Carole Pigeon au titre de directrice générale et secrétaire trésorière par intérim pour la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey depuis le 2 juillet 2019;

CONSIDÉRANT les obligations reliées à la responsabilité du poste occupé par madame Pigeon;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Appuyée par madame SUZANNE DANDURAND

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE ce Conseil autorise madame Carole Pigeon, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à obtenir une carte de crédit de 1 500. \$ au nom de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et au nom de madame Pigeon;

QUE la carte de crédit de madame Martine Bernier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité soit désactivée.

ADOPTÉE

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6,1 DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE INCENDIE

La mairesse remet à la table du Conseil municipal le rapport du Directeur du Service des incendies de Saint-Félix-de-Kingsey pour le mois de juin 2019 et dépose ledit rapport séance tenante.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

La mairesse remet à la table du Conseil municipal le rapport du directeur des travaux publics de Saint-Félix-de-Kingsey pour le mois de juin 2019 et dépose ledit rapport séance tenante.

**239-07-2019 7.2 ADJUDICATION DE CONTRAT – RECHARGEMENT CHEMINS
MUNICIPAUX 2019**

CONSIDÉRANT QU'une demande de soumission par invitation a été lancée, en mai 2019, concernant le rechargement de certains chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et secrétaire-trésorier adjoint a reçu deux (2) soumissions dans les délais prescrits;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Appuyée par madame SUZANNE DANDURAND

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE le Conseil retient la soumission conforme de J. Noël Francoeur Inc., au montant total avant taxes de 203 814.00 \$, soit 18.90 \$ par tonne métrique pour la pierre concassée MG 20B, au montant de 202 419.00 \$ plus les taxes applicables et 15.50 \$ par tonne métrique pour la criblure de pierre 0 mm – 5 mm T.V., au montant de 1 603.90 \$ plus les taxes applicables, comme décrit au formulaire de soumission requis à la demande de soumissions par invitation intitulée : *Cahier de charges - Rechargement 2019 – Mai 2019*;

QUE le Conseil rejette la soumission conforme de Gestimaction Inc., au montant total avant taxes de 233 662.50 \$.

ADOPTÉE

240-07-2019 7.3 DEMANDE DE TRAVAUX – RUE NOËL

CONSIDÉRANT QU'une demande a été transmise à la Municipalité pour effectuer des travaux de rechargement sur la rue Noël;

CONSIDÉRANT QUE la soumission retenue au point 7.2 est moins élevée que les montants prévus pour le rechargement, permettant ainsi de libérer des sommes pour d'autres travaux;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont évalués à approximativement 1 500 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

Appuyée par madame SUZANNE DANDURAND

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE des travaux de rechargement de la rue Noël débuterons sous peu, pour un montant approximatif de 1 500 \$ plus les taxes applicables;

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à faire le changement au compte de grand livre du budget 2019 aux affectations des argents.

ADOPTÉE

241-07-2019 7.4 PARC-EN-CIEL - TOILETTES

CONSIDÉRANT la pertinence de l'installation de service sanitaire (toilette) au Parc-en-Ciel;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur ÉRIC PROVENCHER

Appuyée par madame SUZANNE DANDURAND

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE notre service de voirie procède dans un délai raisonnable aux travaux;

QUE les coûts reliés aux travaux soient approuvés par la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim avant de débiter la construction.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

242-07-2019 7.5 CARREFOUR ST-FÉLIX – BORDURE DE PROTECTION

CONSIDÉRANT QUE sans protection, les galeries du Carrefour St-Félix sont sujettes à être accrochées par les transporteurs lors d'événement ou de livraison;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur ÉRIC PROVENCHER

Appuyée par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le directeur des travaux publics procède à la réfection d'une bande de protection faisant le tour du Carrefour St-Félix selon les plans déposés;

QUE l'entente de service de gré à gré sous la soumission 19-159 avec le fournisseur de service, J. Noel Francoeur Inc., est retenue au montant de 9 300 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 RAPPORT MENSUEL D'ENFOUISSEMENT VS RECYCLAGE

Site d'enfouissement				
	Cumulatif	Cumulatif	Différence	
	2017	2018		
Janvier	39.07	41.70	2.63	↑
Février	30.45	35.08	4.63	↑
Mars	33.48	31.95	(1.53)	↓
Avril	66.20	57.01	(9.19)	↓
Mai	96.32	66.25	(30.07)	↓
Juin	53.07			
Juillet	54.04			
Août	69.99			
Septembre	54.92			
Octobre	83.61			
Novembre	40.65			
Décembre	28.37			
TOTAL :	650.17	231.99	-33.53	



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Centre de récupération				
	Cumulatif	Cumulatif	Différence	
	2017	2018		
Janvier	10.84	12.26	1.42	↑
Février	8.80	8.64	(0.16)	↓
Mars	14.94	12.83	(2.11)	↓
Avril	10.74	10.29	(0.45)	↓
Mai	11.40	12.02	0.62	↑
Juin	13.54			
Juillet	10.91			
Août	14.72			
Septembre	9.81			
Octobre	10.10			
Novembre	11.13			
Décembre	10.97			
TOTAL :	137.90	56.04	(0.68)	

243-07-2019 8.2 IMPRESSIION D'UN AUTOCOLLANT POUR COMPOSTEURS DOMESTIQUES

CONSIDÉRANT l'offre de l'imprimerie « Absolu » pour l'impression de 1 000 étiquettes autocollantes pour les bacs de cuisine utilisés avec les composteurs domestiques;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyée par monsieur ÉRIC PROVENCHER
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité accorde le contrat à Absolu au coût de 925 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

9.1 RAPPORT D'ACTIVITÉ DE JUIN 2019 – INSPECTION EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

La mairesse remet à la table du Conseil municipal le rapport du Service d'inspection en bâtiment et en environnement de Saint-Félix-de-Kingsey pour le mois de juin 2019 et dépose ledit rapport séance tenante.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 RAPPORT D'ACTIVITÉ DE JUIN 2019 - CAMP DE JOUR

La mairesse remet à la table du Conseil municipal le rapport du Camp de jour de Saint-Félix-de-Kingsey pour le mois de juin 2019 et dépose ledit rapport séance tenante.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

10.2 RAPPORT D'ACTIVITÉ DE JUIN 2019 - BIBLIOTHÈQUE

La mairesse remet à la table du Conseil municipal le rapport de la Bibliothèque Irène-Roy-Lebel pour le mois de juin 2019 et dépose ledit rapport séance tenante.

10.3 SALLES MULTIFONCTIONNELLES – CARREFOUR ST-FÉLIX

Le sujet est reporté à la prochaine réunion régulière du conseil.

244-07-2019 10.4 FEUX D'ARTIFICES – TOURNOI DE BALLE FAMILIAL

CONSIDÉRANT l'appréciation des citoyens/ennes des feux d'artifices du tournoi de balle familial de juillet 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire renouveler l'expérience avec la collaboration de Loisirs Kingsey;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est prête à déboursier 1 500 \$ à la condition que Loisirs Kingsey participe en donnant également 1 500 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame SUZANNE DANDURAND

Appuyée par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

S'abstient monsieur ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu à la majorité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey participe financièrement jusqu'à un montant de 1 500 \$ pour les feux d'artifices du tournoi de balle familial du 19 au 21 juillet 2019. Le tout conditionnel à ce que Loisirs Kingsey donne le même montant aux mêmes conditions.

ADOPTÉE

245-07-2019 10.5 RÉSERVATION – TERRAIN DE BALLE

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil encouragent la tenue d'activités sportives dans la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame SUZANNE DANDURAND

Appuyée par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE monsieur René Audet puisse tenir un tournoi de balle amical au mois d'août en autant que le terrain est disponible lors de la réservation;

QUE ce dernier avise son assureur afin que l'activité soit couverte par la responsabilité civile de son assurance;

QUE le formulaire de réservation soit rempli au bureau municipal par le demandeur.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

246-07-2019 10.6 PRÊT D'UN ESPACE – LA GUIGNOLÉE

CONSIDÉRANT la demande de l'équipe de La Guignolée pour un espace de rangement de 8 pieds X 3 pieds;

CONSIDÉRANT la Municipalité n'a pas de local vacant et est très limitée en espace libre, mais désirant quant même offrir un espace de rangement temporaire au comité de la Guignolée composé de Mesdames Sylvie Lachapelle, Lise Lachapelle et Denyse Roussel;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyée par monsieur ÉRIC PROVENCHER
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE ce Conseil autorise le prêt d'une partie du 2^e étage du Centre Eugène-Caillé, sur une superficie de 8 pieds x 3 pieds, pour le rangement d'articles de différentes denrées, de nourriture et pour en faire la distribution durant toute l'année et durant la période des fêtes de Noël aux familles qui en font la demande;

QUE cet accord est conditionnel au dépôt d'une preuve d'assurance responsabilité civile de BFL déposée au bureau municipal avant le début de la prise de possession gratuite de l'espace;

QUE l'entente soit d'une période temporaire et peut être modifiée à la discrétion de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

ADOPTÉE

247-07-2019 10.7 EMBAUCHE DE PERSONNEL – JEUX D'EAU

CONSIDÉRANT le besoin d'embauche d'une personne responsable à titre de préposé aux tests d'eau;

CONSIDÉRANT qu'après étude des offres de services, monsieur Bruno Gamache recommande l'embauche de monsieur Patrick Hamel à ce titre;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyée par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE ce conseil autorise l'embauche de monsieur Patrick Hamel au poste de préposé aux tests d'eau pour la saison 2019 et demande à monsieur Bruno Gamache de procéder comme il se doit selon les termes au contrat;

ADOPTÉE

11. SUJETS DIVERS

248-07-2019 11.1 PANCARTES DES FLEURONS DU QUÉBEC

ATTENDU les services qui ne sont pas retenus des Fleurons du Québec par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil ne désire pas renouveler l'adhésion avec les Fleurons du Québec;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

Appuyée par madame SUZANNE DANDURAND

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les pancartes seront retirées du territoire de la Municipalité.

ADOPTÉE

12. RAPPORT DES ÉLUS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de question s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

249-07-2019 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur ÉRIC PROVENCHER

QUE la séance soit levée à 21 h 00.

ADOPTÉE

Mme Thérèse Francoeur, AMA
Mairesse

Carole Pigeon
Secrétaire ad hoc

Je, Thérèse Francoeur, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Saint-Félix-de-Kingsey le 12 août 2019.